

## **Renseignements relatifs aux dépenses de fonction d'un titulaire d'un emploi supérieur**

Période du 1er janvier au 31 mars 2019

Mai 2019

## Transition énergétique Québec

### Dépenses de fonction

Exercice financier : 2018-2019  
Trimestre : Janvier - Mars

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	14 nov 2018	9 \$
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	15 nov 2018	6 \$
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	18 nov 2018	13 \$
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	11 déc 2018	21 \$
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	10 janv 2019	52 \$
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	14 janv 2019	66 \$
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	15 janv 2019	23 \$
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	17 janv 2019	109 \$
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	29 janv 2019	53 \$
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	12 févr 2019	38 \$

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	15 févr 2019	52 \$
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	19 févr 2019	24 \$
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	22 févr 2019	110 \$
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	27 févr 2019	15 \$
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	12 mars 2019	31 \$
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	15 mars 2019	30 \$
Johanne Gélinas	Présidente-directrice générale	Rencontre de travail	18 mars 2019	69 \$

### **Information complémentaire**

- Les montants indiqués n'incluent pas la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec ou la taxe de vente harmonisée.
- Les frais déclarés sont ceux comptabilisés durant la période visée.